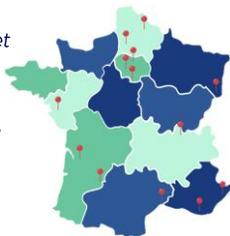


Les données sont issues de l'« Etat de l'environnement sur et autour des grands aéroports français en 2020 – Diagnostic eau, sols, biodiversité et pollution lumineuse ».



Contexte et objectifs nationaux

En raison des grandes surfaces qu'offrent les plateformes aéroportuaires, celles-ci présentent un **potentiel écologique intéressant**. Néanmoins, la biodiversité peut être un **risque** pour la circulation aérienne. Afin de prévenir les dangers des **collisions animalières**, des mesures de gestion et de prévention sont mises en œuvre selon la réglementation et les préconisations en vigueur (effarouchement, gestion de l'occupation des sols, prélèvements de spécimens en dernier recours). Ceci n'étant pas incompatible avec une **gestion favorisant la biodiversité, contrôlée**.

Contexte et enjeu

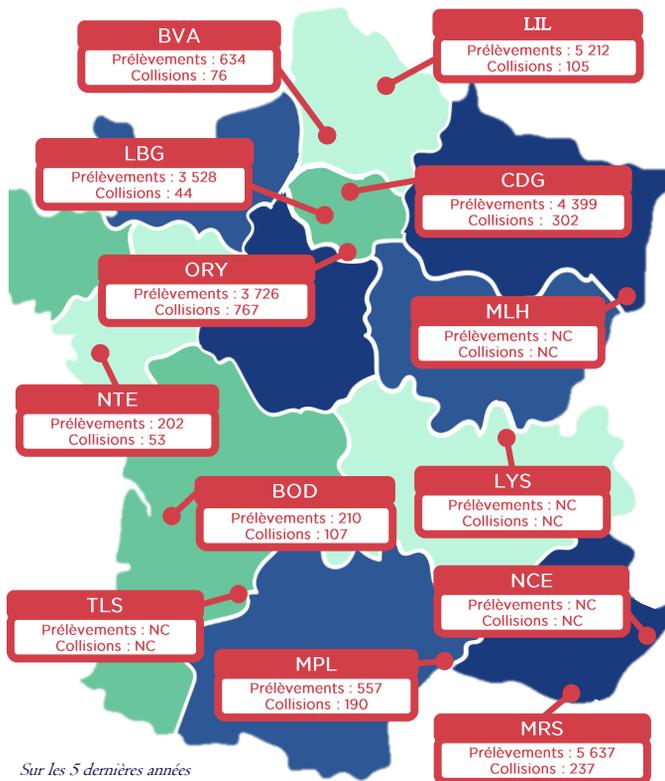
Règlementation sur la gestion du risque animalier :

- Les plateformes concernées bénéficient de dérogations au titre des espèces protégées
- Le contenu des arrêtés est variable : nombre d'espèces, quotas ou non, mesures de gestion

Enjeux biodiversité :

- 7 plateformes sur 13 à proximité de zones d'inventaires ou réglementaires
- 1 seul aéroport a identifié des zones humides sur son site (CDG).

Gestion du risque animalier



Sur les 5 dernières années

Des collisions stables mais des prélèvements décroissants laissent supposer des méthodes de gestion du risque animalier de **plus en plus efficaces** :

- **Gestion** : clôtures ou baisse de l'attractivité des milieux
- **Effarouchement** : acoustique (100% des plateformes), pyrotechnie (90%), optique (55%), animalier (35%)

Gestion de la biodiversité

- **Politiques biodiversité** : « Programme en faveur de la biodiversité » (Marseille), « Schéma Directeur » (3 plateformes ADP et Marseille), engagement « act4nature » (ADP)
- **Mesures de gestion nombreuses et innovantes, engagées ou expérimentées** : différenciée, prairies fleuries, apiculteur, éco pâturage, etc.

- 100% des plateformes réalisent une évaluation du risque animalier
- 100% des plateformes réalisent ou ont réalisé des inventaires écologiques (depuis 4 ans en moyenne)

Réflexions en cours

Réduction des produits phytosanitaires (Orly, Le Bourget, Toulouse, Marseille, Nantes, Lille, Bordeaux)

Innovations en termes de gestion et de politiques Biodiversité

Sensibilité

Grandes surfaces de prairies mais assez peu de zones d'inventaires ou réglementaires

Points forts

De plus en plus traité pas uniquement sous l'angle du péril animalier mais pour l'intérêt écologique. L'effarouchement semble montrer son efficacité.

Pistes d'améliorations

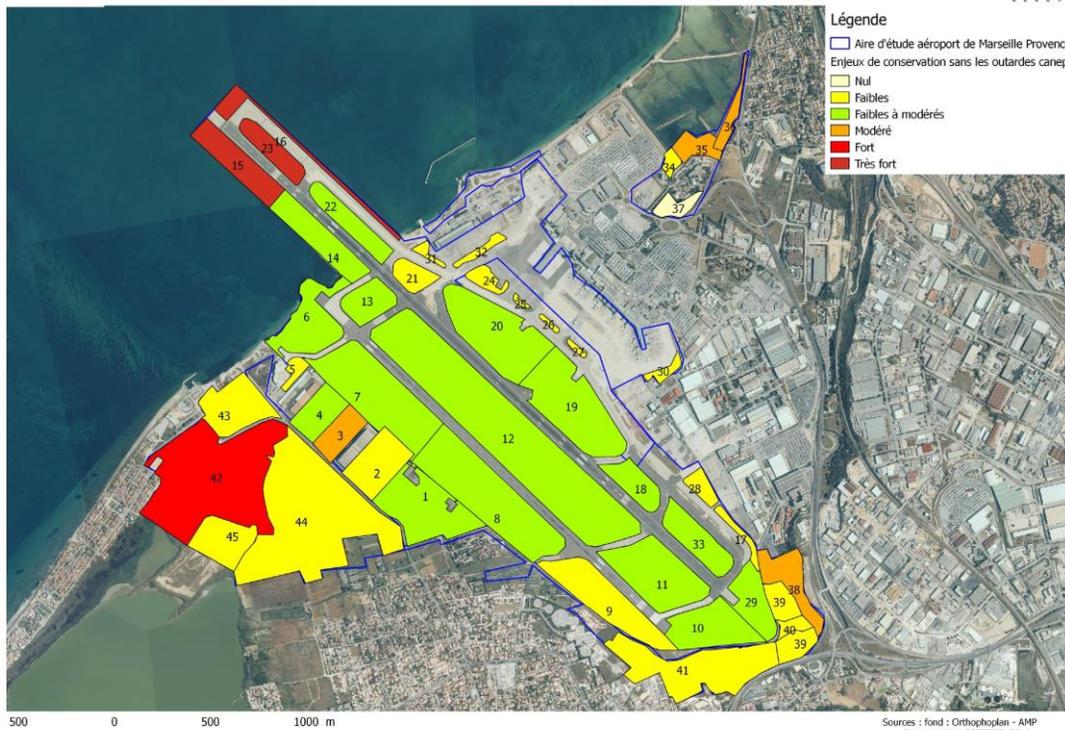
Partages des innovations de gestion entre plateformes. Formalisation par des politiques internes dédiées. Inscription dans des politiques trames vertes, bleues, noire.

Synthèse des enjeux de conservation (Aéroport Marseille Provence, 2014)



Synthèse des enjeux de conservation sans les enjeux outarde canepetière

Analyse des enjeux écologiques de l'aéroport de Marseille Provence (Marignane - 13)



Sources : fond : Orthophoplan - AMP
Cartographie : BIOTOPIE, 2014

Extrait du programme de prévention du risque animalier (Aéroport Paris - Le Bourget, 2019)

PARIS AÉROPORT EXPERTISE ANIMALIERE Aéroport de PARIS - LE BOURGET C2FPA TRAINAIR

8.5.6 Faucon Crécerelle



Falco tinnunculus
Ordre : Falconiformes
Famille : Falconidés

Espèce protégée



PARIS AÉROPORT EXPERTISE ANIMALIERE Aéroport de PARIS - LE BOURGET C2FPA TRAINAIR

Les mesures d'atténuation du risque animalier s'inscrivant dans le plan de programme de prévention du risque animalier de l'aéroport sont présentées ci-dessous (mesures actives et passives).

Moyen de lutte (Mesures actives)



Afin de pallier aux risques qui incombent à cette espèce, voici les mesures actives qui peuvent être adoptées et/ou poursuivies par le Service de Prévention du Péril Animalier de l'aéroport de PARIS - Le BOURGET

- Identifier plus précisément les périodes de danger par une analyse des opérations de surveillance et d'intervention des agents de lutte animalières (périodes, horaires, effectifs, comportement, localisation, efficacité des interventions)
- Associer les différents matériels pour éviter l'accoutumance (acoustique, pyrotechnique)
- Arrêté de destruction en préfecture pour cette espèce (quotas = 10 individus)
- Intensifier la surveillance et la lutte animalières durant les périodes de danger (fauchage et envoi des jeunes)

Mesures passives

Voici des actions préventives qui peuvent être envisagées par l'aéroport de PARIS - LE BOURGET pour atténuer le risque animalier avec le faucon crécerelle.

- Durant les périodes de danger identifiées, demander la publication d'un NOTAM ou intégrer à l'ATIS : « Attention, forte présence d'oiseaux à proximité de l'aérodrome » ou « Attention, risque aviaire important »
- Réadapter le plan de fauchage et mesurer les résultats sur des zones ciblées (période de fauchage, hauteur de coupe)
- Réduire les zones de perchoirs par l'installation de piquets anti-oiseaux

PARIS AÉROPORT EXPERTISE ANIMALIERE Aéroport de PARIS - LE BOURGET C2FPA TRAINAIR

Aire de répartition sur la plateforme

